

# Gest'Alpe

## SOMMAIRE

- **ÉDITO :** *L'Etat de Vaud adopte de nouvelles mesures pour protéger les troupeaux et soutenir les éleveurs*
- **ACTUALITÉS :** *Assises de l'économie alpestre vaudoise*
- **INFO FLASH :** *Recherche de bétail et/ou de main-d'œuvre pour l'alpage*
- **ACTUALITÉS :** *PDRA Ouest vaudois: Feu vert pour les alpages!*
- **FORMATION :** *Une feuille de route pour gérer mon alpage*
- **TECHNIQUE :** *Un calculateur de charge pour les alpages à moutons*
- **PROTECTION DES TROUPEAUX :** *Renforcement de la vulgarisation vaudoise en protection des troupeaux*
- **PROTECTION DES TROUPEAUX :** *Les soutiens financiers des différentes mesures de protection des troupeaux*
- **FORMATION :** *9<sup>e</sup> Journée des alpages du Jura Vaudois*
- **AGENDA :** *Juin à décembre 2022*

## L'Etat de Vaud adopte de nouvelles mesures pour protéger les troupeaux et soutenir les éleveurs

Le Conseil d'Etat a adopté un arrêté qui permettra de financer des mesures de protection des troupeaux. Les éleveurs qui en font la demande auront la possibilité de se doter de moyens de protection adaptés aux besoins de leur exploitation. Trois domaines sont concernés : la rémunération de la main d'œuvre nécessaire à l'installation et à l'entretien de parcs de protection des troupeaux, l'entretien et l'utilisation de chiens de protection reconnus par la Confédération (subvention complémentaire à celle versée par la Confédération) ainsi que la rémunération du personnel engagé pour la surveillance nocturne des troupeaux. L'Etat de Vaud bénéficiera d'un subventionnement fédéral qui prend en charge 80% des coûts induits par les mesures de protection.

Ces mesures seront mises en œuvre « à la carte » en collaboration avec les éleveurs intéressés. Dans le même temps, le Canton accorde des ressources supplémentaires pour le conseil à la protection des troupeaux, qui sera renforcé, et poursuit les mandats d'accompagnement à la gestion du loup.

Le Conseil d'Etat instaure par ailleurs un nouvel organe de suivi interdépartemental, le Groupe stratégique loup. Il réunit des représentants de la Direction générale de l'environnement (DGE) et de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV). Cette structure permettra une

concertation accrue dans la conception, le pilotage et l'évaluation de la gestion du loup.

*Groupe stratégique loup*



## ACTUALITÉS - Assises de l'économie alpestre vaudoise

**Evoquant la nécessité pour l'économie alpestre vaudoise, de disposer d'un socle de réflexion solide, global et complet pour répondre aux différents défis actuels et à venir, Monsieur Philippe Leuba, Conseiller d'Etat et Chef du Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS), a demandé à la Société vaudoise d'économie alpestre d'organiser des assises rassemblant tous les partenaires actifs dans ce domaine.**

Dans ce contexte, la Direction générale de l'agriculture et des affaires vétérinaires (DGAV), a précisé les objectifs principaux de la mission à savoir :

- Faire un état des lieux de la situation des alpages vaudois et identifier les défis pour le 21<sup>e</sup> siècle
- Faire l'inventaire des activités de vulgarisation (qui fait quoi et comment les coordonner)
- Définir le rôle et les buts de la SVEA

Les contraintes sanitaires nous ont obligés à organiser ces assises sur trois journées. La première journée a fait l'état des lieux des soutiens et interventions étatiques en faveur de l'économie alpestre. La deuxième était destinée aux propriétaires et exploitants d'alpages, alors que la troisième a rassemblé les divisions de la Direction générale de l'environnement directement liées aux alpages (Forêts, Biodiversité et Eaux), de même que les responsables des Interprofessions des AOP Etivaz et Gruyère d'alpage, du tourisme et de la promotion des

produits du terroir, des contrôles d'hygiène et de qualité, des chemins pédestres, de la protection de la nature, des parcs naturels et des chasseurs.

### Bilans

La zone d'estivage du canton de Vaud bénéficie encore de conditions de climat, de relief et de sols favorables à une production fourragère attractive pour les exploitants d'alpages et leur bétail. Ces surfaces constituent dans bien des cas un complément indispensable à l'exploitation de base.

Malgré un contexte général plutôt favorable, des menaces apparaissent aujourd'hui susceptibles d'entraîner des répercussions importantes. Le changement climatique et une présence toujours plus importante du loup ont déjà des impacts majeurs sur notre économie alpestre.

Les conflits agriculture-nature ont également été relevés durant ces assises. Si leurs origines sont parfois compréhensibles, elles doivent maintenant évoluer vers plus de dialogue constructif. Un « front commun » ferait diminuer les oppositions au profit des propositions.

La SVEA souhaite poursuivre sa mission de promotion de l'économie alpestre notamment à travers le salon des alpages, les journées techniques et la réalisation du projet de diagnostic pastoral de l'ensemble des estivages vaudois actuellement en consultation.

### Recommandations

Validées par la DGAV, elles sont regroupées en trois thèmes principaux et résumées comme suit.



## Enseignement et vulgarisation

- Utiliser les alpages propriété du Canton pour l'enseignement, l'expérimentation, la vulgarisation;
- Renforcer la formation de base et le conseil individuel pour les exploitants, les bergers, les fromagers et les contrôleurs.

## Gestion de la zone d'estivage

- Rendre les emplois à l'alpage plus attractifs;
- Réaliser un diagnostic pastoral sur l'ensemble de la zone d'estivage (1'049 alpages) afin de mieux connaître leur vulnérabilité face

aux variations climatiques et au loup afin de prévoir des investissements adéquats.

## Coordination et communication

- Améliorer la coordination et la communication entre les services cantonaux;
- Diminuer les conflits agriculture/nature;
- Coordonner, simplifier les contrôles;
- Maintenir l'identité des produits d'alpage;
- Diminuer l'impact des activités touristiques.

*Jean-Bruno Wettstein,  
responsable technique SVEA*

## INFO FLASH - Recherche de bétail pour charger l'alpage

**www.adcf.ch** - rubrique « Plateforme élevage et estivage ». Il faut créer un compte puis utiliser l'onglet « Recherche » pour visualiser les annonces et utiliser l'onglet « Mon offre » pour publier une annonce.

**www.agrix.ch** - catégorie « Animaux ». Les annonces en ligne sont gratuites. Si on souhaite que l'annonce paraisse dans l'Agri, c'est payant.

Mettre une annonce sur les journaux: **Terre et Nature** ou **l'Agri**

## INFO FLASH - Recherche de main-d'œuvre sur l'alpage

### Main-d'œuvre saisonnière

- Sur **Zalp**: <https://www.zalp.ch/index3.php?content=alppersonal-suche> annonces d'offres et de recherche de personnel pour l'alpage
- Sur **Agrix**: bourse d'échange agricole, dans la catégorie « Emploi », annonces d'offre et de recherche **www.agrix.ch**
- **Terreemploi**, filiale de Prométerre, 021 966 99 99; demander Mme Patricia Rohner qui s'occupe du placement et du recrutement de personnel: **terreemploi@prometerre.ch**
- Contacter des **diplômés de la formation en conduite d'alpage**. Responsable de formation, Thierry Gallandat: 021 557 98 98, 078 859 17 30 et [thierry.gallandat@vd.ch](mailto:thierry.gallandat@vd.ch)
- **Établissement vaudois d'accueil des migrants EVAM**, 021 557 06 00, [info@evam.ch](mailto:info@evam.ch), **www.evam.ch**

### Main-d'œuvre d'appoint, mesures ponctuelles

- **Alpofon**, urgence en cas de pénurie de personnel: 078 813 60 85, [www.ig-alp.org](http://www.ig-alp.org)
- Service **Volontaires montagne**, contacter Alain Peter, coordinateur pour la suisse romande (Group. suisse pour les régions de montagne SAB), 026 305 16 88, 079 453 85 63 et [alain.peter@volontairesmontagne.ch](mailto:alain.peter@volontairesmontagne.ch), **www.volontairesmontagne.ch**
- **Caritas Montagnards**, 021 311 11 25, [montagnards@caritas.ch](mailto:montagnards@caritas.ch) et [www.montagnards.ch](http://www.montagnards.ch). Annonces pour des urgences sur: [facebook.com/caritasmontagnards](https://www.facebook.com/caritasmontagnards)

## ACTUALITÉS - PDRA Ouest vaudois: Feu vert pour les alpages !



© Eric Mosiman

**Sur l'alpage de la Dent de Vaulion, le chantier de rénovation de la buvette a débuté ce printemps. C'est un signe que beaucoup attendaient depuis longtemps.**

Plus de dix années après la naissance d'un projet de développement de l'agritourisme dans les alpages du Jura vaudois, c'est finalement via un Projet de développement régional agricole (PDRA) à l'échelle de tout l'Ouest vaudois que le travail va se concrétiser. Lancé officiellement en avril 2022, il permettra aux agriculteurs et viticulteurs de trois régions (Vallée de Joux, Morges, Nyon) de bénéficier de nouvelles infrastructures, de valoriser leurs produits et de développer des prestations agrotouristiques.

Le projet partiel **Harmonie d'alpages** réunit

neuf alpages du Jura vaudois. Communes propriétaires, amodiataires et exploitants de buvettes sont aux manettes, via l'association Harmonie d'alpages constituée en 2020 et coordonnée par le Parc naturel régional Jura vaudois. Ils bénéficieront de subsides cantonaux et fédéraux pour améliorer les conditions d'exploitation, développer l'accueil, la vente directe et la restauration. Près de 5,8 millions de francs seront dédiés aux travaux, tandis qu'une seconde enveloppe sera allouée à la communication et à la valorisation de l'ensemble des projets de l'Ouest vaudois.

Au cœur du projet commun: la mise en avant des enjeux d'une production locale bénéficiant des infrastructures ad hoc et ouverte sur les consommateurs.

Les associations régionales, le Parc naturel régional Jura vaudois, Proconseil et les offices de tourisme soutiennent l'association PDRA Ouest vaudois et assurent la coordination avec les autres démarches en cours sur le territoire. Au cœur de ce vaste projet, l'association Harmonie d'alpages veillera à la bonne prise en compte des spécificités liées aux richesses naturelles, culturelles et paysagères des estivages jurassiens.

*Marion Brunel,*

*Parc Jura vaudois ([www.parcjuravaudois.ch](http://www.parcjuravaudois.ch))*

## FORMATION - Une feuille de route pour gérer mon alpage

**La prochaine journée technique organisée par la Société vaudoise d'économie alpestre sera destinée prioritairement aux communes propriétaires d'alpages, sans exclure évidemment les propriétaires privés et les exploitants.**

En effet, les communes possèdent souvent plusieurs estivages et leur gestion est assurée principalement par le ou la Municipal (-e) responsable du dicastère. Cette personne n'étant pas forcément issue du milieu agricole, il importe par

conséquent de disposer de documents simples, faciles à mettre à jour et donnant une vision globale des conditions d'exploitation actuelle et des investissements prévus et à prévoir. D'où cette notion de feuille de route qui devrait éviter devoir chercher les renseignements utiles dans divers classeurs ou dossiers informatiques, mais aussi proposer une démarche simple et efficace.

Pour atteindre cet objectif, le document proposé, pour chaque alpage, sera divisé en deux parties: la première résumera les conditions d'exploita-

tion (bail à ferme, productions, charge en bétail, état des infrastructures), alors que la deuxième mettra en évidence les mesures à prendre en matière d'entretien et d'amélioration, ceci en collaboration avec les exploitants. Cet inventaire terminé, il faudra alors établir des priorités et des étapes en fonction des urgences, de la capacité financière de la commune et des financements publics prévus par la législation en vigueur. En résumé, avec deux pages par alpage et une page de synthèse, il est possible de disposer d'un outil

peu encombrant, disponible sous forme papier ou informatique.

A court terme, les mises aux normes, les conséquences du changement climatique et de la présence du loup vont obliger les propriétaires d'alpages à modifier la gestion de leur patrimoine alpestre sans pour autant tomber dans une bureaucratie inutile et chronophage.

*Jean-Bruno Wettstein*  
*Société vaudoise d'économie alpestre*

## **TECHNIQUE - Un calculateur de charge pour les alpages à moutons**

**Malgré l'obligation d'enregistrer ovins et caprins à la BDTA, il est toujours nécessaire d'annoncer les dates de montée et de descente ainsi que l'effectif des animaux lors du recensement des estivages au mois de mai dans le système Acorda. Ce procédé rend toutefois l'estimation de la charge quelque peu hasardeuse.**

Comme la BDTA ne permet pas encore d'établir une prévision de charge pour les ovins tout au long de la saison d'estivage, Proconseil a développé un outil permettant de remédier à cette lacune. Son utilisation permet d'éviter des erreurs d'évaluation et le cas échéant une réduction des contributions d'estivage.

Présenté sous la forme d'un tableur Excel, cet outil permet d'enregistrer simplement au jour le jour, pour chaque catégorie de moutons, le nombre d'animaux entrés ou sortis. La prévision indiquera alors, comme c'est le cas pour les

bovins, à quelle date serra atteinte le 75% de la charge usuelle, respectivement le 100% et le 110%. Il sera dès lors plus facile de prévoir la date de la désalpe.

Dans tous les cas, les modifications de dates de désalpes doivent être communiquées à la DGAV par courriel à [info.paiementsdirects@vd.ch](mailto:info.paiementsdirects@vd.ch) au plus tard le 31 octobre 2022 avec votre numéro d'exploitation.

**Renseignements auprès des conseiller/consseillères agricoles:**

**Vallée de Joux:** Elena Julier, 024 423 44 92, ([e.julier@prometerre.ch](mailto:e.julier@prometerre.ch))

**Balçon du Jura:** Eliane Lemaître, 021 614 25 73, ([e.lemaitre@prometerre.ch](mailto:e.lemaitre@prometerre.ch))

**Pays-d'Enhaut:** Murielle Tinguely, 021 614 24 53, ([m.tinguely@prometerre.ch](mailto:m.tinguely@prometerre.ch))

**Ormonts-Chablais:** Jean-François Dupertuis, 021 614 25 50, ([jf.dupertuis@prometerre.ch](mailto:jf.dupertuis@prometerre.ch))



# PROTECTION DES TROUPEAUX - Renforcement de la vulgarisation vaudoise en protection des troupeaux



**Malika Pannatier, conseillère agricole en estivage et protection des troupeaux depuis mars 2022 chez Proconseil, prend à bras le corps les défis liés à la présence des grands prédateurs.**

Petite-fille, nièce, compagne d'agriculteur en Valais et ingénieure agronome de formation, Malika connaît les enjeux spécifiquement liés aux activités agricoles de montagne et à la protection des troupeaux. Elle dispose d'un bagage solide dans la pratique du terrain (travail sur différentes exploitations, formation en conseil et enseignement, conseillère en alimentation pour bovins, ovins, caprins). Ces expériences lui ont déjà permis d'échanger avec de nombreux éleveurs au sujet de la présence du loup à proximité des troupeaux.

Malika se définit comme étant une intermédiaire entre la législation et la réalité du terrain: « Dans ce cas, il faut être capable de faire le dos rond et de probablement prendre quelques coups de bâton. Toutefois, mon idée est, et restera, de défendre le milieu agricole et de l'accompagner du mieux possible depuis l'échelon auquel je me situe. » La jeune conseillère entend « prendre au sérieux chaque cas et chercher des solutions propres aux circonstances en collaborant avec tous les acteurs qui gravitent autour de la problématique du loup. ».

En tant que conseillère agricole, elle travaillera en partenariat avec les autres conseillers de Proconseil à la vulgarisation des mesures cantonales et fédérales sur les estivages. En cas d'attaque par un prédateur, les conseillers seront invités à établir un constat des mesures de protection, simultanément à la visite sur site du surveillant de la faune.

La fonction liée à la protection des troupeaux est centrale et fait le lien entre les problématiques de terrain des agriculteurs, le Canton et la défense professionnelle pour un développement de mesures adaptées aux besoins des éleveurs.

Proconseil

## INFO - Panneaux Vaud Rando

Ces panneaux A3 sont fournis par Vaud Rando et posés par ses baliseurs au début des itinéraires concernés dans le Jura vaudois entre St-Cergue et Vallorbe.

Il existe des panneaux plus grands (50cm x 70cm) qui peuvent être fournis par nos soins. Ce sont les exploitants qui vont les poser là où ils le jugent nécessaire.

Dans un premier temps c'est avec M. Guy Humbert (Agriculteur, Vice-Président Vache Mère Suisse) que nous avons collaboré car nous sommes des professionnels du balisage et non de l'agriculture. Nous allons peut-être étendre notre collaboration suite à la réunion prévue dans le cadre du Parc Jura vaudois le 19 mai.

B. Matthey-Doret, président technique de Vaud Rando

**Rando**

Rando:neuse,s,  
VTT-istes,  
La présence du  
loup sur ces alpages  
provoque un compor-  
tement inhabituel et  
défensif du bétail.  
Il est vivement  
conseillé de prendre  
vos distances avec  
le troupeau!

Wanderer,  
Mountain bikers,  
Durch die Anwesen-  
heit des Wolfes auf  
diesen Weiden hat  
sich das Verhalten  
der Rinder verändert  
und sie verteidigen  
vermehrt ihre Herde.  
Wir empfehlen Ihnen  
daher dringend, die  
Herde weiträumig  
zu umgehen!

Hiikers,  
Mountain bikers,  
The presence of the  
wolf on these moun-  
tain pastures causes  
an unusual and de-  
fensive behaviour by  
the cows. It is strong-  
ly recommended to  
keep your distance  
from the cattle!

Merci!

Thank you!

Vielen Dank!

Vaud  
Rando

www.vaudrando.ch

## PROTECTION DES TROUPEAUX - Les soutiens financiers des différentes mesures de protection des troupeaux

**Durant le mois qui vient de s'écouler, plusieurs décisions cantonales et fédérales ont été prises concernant la protection des troupeaux. En effet, la Confédération a, pour 2022, dédié une enveloppe de 5.7mio pour la protection des troupeaux. L'OFEV a donc modifié à la hausse une majeure partie des contributions déjà versées pour la protection des troupeaux. S'ajoutent à cela de nouvelles mesures temporaires qui pourront être financées cette année grâce à l'enveloppe précitée.**

Ces nouvelles mesures temporaires comprennent du matériel d'effarouchement, des logements mobiles pour les bergers, l'engagement de personnel supplémentaire sur l'alpage, des forfaits par exploitation pour des clôtures ainsi qu'une indemnisation en cas de désalpe précoce pour le fourrage à acheter. Vous pouvez les retrouver en détails sur : [www.protectiondestroupeaux.ch](http://www.protectiondestroupeaux.ch) sous l'onglet Downloads et sur le lien intitulé « *Annexe 3: Liste des contributions de l'OFEV pour les mesures de protection des troupeaux* ».

Le canton de Vaud a, quant à lui, soumis un arrêté aux conseillers d'Etat en charge de cette problématique, stipulant des financements supplémentaires pour les différentes mesures.

Jusqu'à aujourd'hui, les parcs de protection pour

bovins étaient financés à 80% pour le coût matériel, c'est pourquoi le canton s'engage à participer aux frais d'installation, de montage et d'entretien des clôtures durant 5 ans. En outre, il vise à fournir des moyens financiers pour la surveillance nocturne soit par la présence d'une personne soit par le fait de ramener le bétail à l'étable. Enfin, le canton soutient la détention de chiens de protection officiels (CPT) et met donc à disposition une aide financière qui complète celle de la Confédération.

Le détail de l'ensemble de ses contributions se retrouve sur la fiche technique qui accompagne ce Gest'Alp info.

La palette de mesures de protection mise à disposition engendre du travail supplémentaire ainsi que des coûts, c'est pourquoi le canton a décidé de soumettre cet arrêté.

Toutes ces mesures ne peuvent être totalement garanties car le facteur loup évolue rapidement. C'est pourquoi un conseil spécifique et propre à l'exploitation ou à la zone d'estivage peut vous aider à vous orienter. Votre conseillère en protection des troupeaux est à votre disposition pour vous accompagner au mieux et vous renseigner.

*Malika Pannatier,  
conseillère en protection des troupeaux,  
021 614 25 32, [m.pannatier@prometerre.ch](mailto:m.pannatier@prometerre.ch)*

### FORMATION - 9<sup>e</sup> Journée des alpages du Jura Vaudois

Après deux années de chamboulement, la Journée des alpages du Jura Vaudois (JAJV) aura le plaisir de vous accueillir sur son stand **dans le cadre de la fête du Vacherin Mont d'Or, le 24 septembre 2022 aux Charbonnières.**

Les thèmes d'actualité comme la sécurité des randonneurs et la gestion des déchets seront à l'honneur pour informer le grand public et les personnes actives sur les estivages. Pour illustrer ces thématiques, des démonstrations seront organisées à proximité du stand.

Pour les plus gourmands, il sera possible de savourer les délicieuses Pataclettes au Vacherin Mont d'Or et des produits du terroir.

*Le comité d'organisation de la JAJV*

## AGENDA Juin à décembre 2022

- 21 juin ou 19 juil.** Visite d'alpage (vulgarisation) aux GRANDS PLATS DE VENT, (région Vallée de Joux) au sujet des aides financières pour les infrastructures et de la protection des troupeaux. La date retenue sera publiée ultérieurement.
- 29 juin - 1<sup>er</sup> juillet** Journées Internationales d'économie Alpestre (IAT) à Viège (VS). Détails du programme et inscription : <https://iat2020.ch/fr/>
- 6 ou 13 juillet** Visite d'alpage (vulgarisation) à la BULLATONNE-DESSOUS (Balcon du Jura) sur la fumure. La date et le programme exacts seront publiés ultérieurement.
- 13 - 20 août** Festival international du film alpin des Diablerets (FIFAD) : [www.fifad.ch](http://www.fifad.ch)
- 25 août** Assemblée générale du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) à Andermatt (UR) : [www.sab.ch/fr/](http://www.sab.ch/fr/)
- 22 - 25 septembre** Swiss Cheese Awards à Val de Bagnes (VS), info et inscription (jusqu'au 19 août) : [www.cheese-awards.ch/ch-FR/](http://www.cheese-awards.ch/ch-FR/)
- 24 septembre** **9<sup>e</sup> Journée des alpages du Jura vaudois**, en commun avec la **Fête du Vacherin Mont-d'Or AOP** aux Charbonnières/Vallée de Joux.
- 24 septembre** Désalpe de St-Cergue : [www.desalpe-saint-cergue.ch](http://www.desalpe-saint-cergue.ch)
- 1<sup>er</sup> octobre** Désalpe de L'Étivaz : <https://etivaz-aop.ch/fr/la-desalpe.html>
- 29 juin - 1<sup>er</sup> juillet** Journées Internationales d'économie Alpestre (IAT) à Viège (VS). Détails du programme et inscription : <https://iat2020.ch/fr/>
- 14 - 16 octobre** **11<sup>e</sup> Salon des alpages aux Diablerets** - [www.salondesalpages.ch](http://www.salondesalpages.ch)
- 14 - 16 octobre** Les Sonnailles, Romainmôtier : [www.yverdonlesbainsregion.ch/fr/P14882/les-sonnailles](http://www.yverdonlesbainsregion.ch/fr/P14882/les-sonnailles)
- 14 octobre** 21<sup>e</sup> concours des fromages d'alpage de l'Olma. Inscription jusqu'au 26 août : [www.olma-messen.ch/de/messen/olma/fuer-besucher/programm/alpkaese-praemierung](http://www.olma-messen.ch/de/messen/olma/fuer-besucher/programm/alpkaese-praemierung)
- Début novembre** Journée technique SVEA 2022 : Une feuille de route pour mon alpage. La date, le lieu et le programme exacts seront publiés ultérieurement.
- 4 novembre** Assemblée générale de la Société Suisse d'économie alpestre (SSEA) à Aeschi près de Spiez (BE).
- 30 nov. - 4 déc.** Salon Suisse des Goûts et Terroirs, Bulle. [www.gouts-et-terroirs.ch](http://www.gouts-et-terroirs.ch)

D'autres activités et manifestations seront organisées en fonction de vos demandes ou de l'actualité dans le cadre des groupes de vulgarisation.

Pour tout renseignement ou remarque, adressez-vous à votre conseiller agricole ou au secrétariat Gest'Alpe : Michael Brühlmann, Avenue des Sports 48, 1400 Yverdon.  
Tél. 024 423 44 89 • Fax : 024 423 44 90 • E-mail : [m.bruhlmann@prometerre.ch](mailto:m.bruhlmann@prometerre.ch)